

tion, lesquels dits comités auront respectivement pouvoir de s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport, de temps à autre, de leurs observations et opinions, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Résolu, que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'élection d'un membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'ensuivront; et si deux membres sont élus pour la même division électorale, ils devront s'absenter jusqu'à ce que l'élection soit décidée.

Résolu, que s'il appert qu'une personne a été élue membre de cette Chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues ou de menées, la Chambre procédera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui auront pris une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.

Résolu, que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un membre de la Chambre des Communes, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra de la puissance du Canada, ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la constitution.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement. (*Documents de la session No. 16.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 30 mars 1874.

Les pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table :

Par M. *Chisholm*, — la pétition de MM. *W. H. Storey* et Cie et autres, de la province d'*Ontario*.

Par M. *Mackenzie* (*Montréal-Ouest*), — la pétition de *Charles Wilson* et autres, de *Montréal*.

Par M. *Hall*, — la pétition de M. *Boyd* et autres, de *Peterborough*.

Par M. *Irving*, — la pétition de la Compagnie du Grand-Tronc du chemin de fer du *Canada*.

Par M. *Ross* (*Durham-Est*), — la pétition de *George H. Dartnell* et autres, de *Toronto*.

Par M. *Paterson*, — la pétition du conseil municipal de la ville de *Brautford*.

L'ordre du jour, pour prendre en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement, étant lu,

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. *Moss* propose, secondé par M. *Laurier*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour le remercier de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session, et, de plus, pour assurer Son Excellence,

2. Que nous sommes reconnaissants envers Son Excellence d'avoir convoqué le Parlement à l'époque la plus rapprochée possible après l'expiration des délais rendus nécessaires par la récente dissolution;

3. Que nous apprenons avec satisfaction que notre attention sera attirée sur des mesures se rattachant à la représentation du peuple dans le Parlement, au mode de voter par le scrutin secret, qui existe maintenant dans la Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays